

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 2

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour janvier 1957

Encore un début d'hiver doux, au cours duquel les journées tièdes, voire chaudes, ont été beaucoup trop nombreuses. Il est vrai que dans nos régions, c'est surtout janvier et février qui nous apportent les grands froids souvent accompagnés d'une bise déchaînée. Depuis peu, la neige est descendue jusqu'au lac et il semblerait que cet hiver va se faire normalement. Jusqu'à la semaine dernière, nos abeilles ont pu sortir plus que normalement pour la saison. De chaudes journées leur ont permis d'éliminer les cadavres, bien assez nombreux chez certaines ruches. La consommation a été légèrement au-dessus de la normale, mais dans les ruchers où la mise en hivernage a été préparée avec soin, il n'y a pas lieu de s'alarmer. Le lundi 7 janvier, journée particulièrement belle, nous avons remarqué quelques minuscules apports de pollen récolté sur les jasmins, les forsitias, et probablement les noisetiers, car nous avons déjà trouvé dans des haies bien exposées des chatons fleuris.

Que faire au rucher en février ? Nous savons qu'aucun travail n'appelle l'apiculteur dans ses ruches. Tout au plus pourra-t-il, après deux ou trois semaines sans sorties, mais avec légèreté, sans heurts et en choisissant une tiède journée, retirer au moyen d'un crochet, les cadavres qui jonchent le plateau des ruches et soulager ainsi les ouvrières de ce travail très pénible pour elles.

Dans notre climat, c'est en février déjà que la ponte reprend normalement dans les colonies. Ce mois qui nous offre généralement quelques magnifiques journées, avant-coureur du renouveau, est particulièrement propice à l'observation au trou de vol. Au moment des premiers apports de pollen, l'apiculteur observateur pourra recueillir quantité de renseignements des plus utiles ; il lira en quelque sorte dans ses colonies, constatera, sans les ouvrir bien sûr, la présence du couvain ou l'absence de la reine. Il pourra aussi juger, quoique plus difficilement, de l'importance des populations.

C'est aussi au cours des premières sorties de février qu'il est le plus aisé à l'apiculteur de déceler la pernicieuse acariose. Mon cher débutant, même si votre rucher a été traité ces dernières années au « Folbex », ne manquez pas d'assister à l'une de ces sorties et si possible à la première. Si vous constatez un nombre de cadavres inusité, des abeilles se traînant péniblement sur la planchette, agitant fébrilement les ailes sans pouvoir voler, tombant devant la ruche sans pouvoir y rentrer ou grim pant aux brins d'herbe, soyez vigilant. Ces signes sont les annonciateurs de l'acariose. Recueillez dans une

boîte une vingtaine de ces pauvrettes et expédiez-les pour les faire analyser. Le mal ne sera peut-être pas grave, mais vos ruches demandent des soins particuliers qui vous seront indiqués.

Jusqu'à maintenant, l'hivernage a été normal et nous n'avons pas remarqué, lors de toutes ces sorties, la plus petite trace de dysenterie. Cependant, si le brouillard dont nous avons... bénéficié ces jours derniers devait revenir et durer, il se pourrait que dans les colonies nourries trop tardivement ou trop faibles, elle fasse une apparition toujours néfaste et dangereuse.

Mon cher débutant, un problème délicat, qu'il faut solutionner chaque printemps, est celui des orphelines et des bourdonneuses. La période d'hivernage est souvent dure pour les abeilles. L'inactivité ne leur convient pas, aussi, dès que la température le permet, elles se hasardent hors de la ruche, risquant l'engourdissement, leur vie même, pour une récolte de pollen bien aléatoire. C'est que, dès le début de février, il faut du pollen car la ponte recommence et il va y avoir de nombreuses bouches à nourrir. La reine reprend en effet sa fonction, pond chaque jour quelques œufs ; leur nombre ira progressivement en augmentant pour devenir la grande ponte de mai qui peut se monter de 2500 à 3000 œufs journallement. Cette ponte qui se maintiendra à peu près régulière pendant tout l'été diminuera ensuite, puis cessera complètement à fin août ou au début de septembre.

Survienne la mort de la reine, que vont faire les abeilles ? Tant qu'elles ont à leur disposition des œufs pondus par la reine ou des larves de moins de trois jours, il leur est possible d'élever une nouvelle mère. Ainsi, si lors d'une visite d'été, la reine est tuée accidentellement, les abeilles s'empressent de mettre en élevage royal des larves de deux ou trois jours. Une dizaine de jours et la jeune majesté naîtra ; quelques jours encore, elle sera fécondée puis commencera sa ponte. Lors d'une visite subséquente, la ruche sera trouvée normale, et l'apiculteur, s'il ne marque ses reines, ne s'apercevra souvent pas de ce renouvellement.

Par contre, si le décès de la reine se produit pendant la longue période d'arrêt de ponte, les abeilles, ne disposant ni d'œufs, ni de larves, sont dans l'impossibilité de se donner une nouvelle mère, et par obligation, la ruche restera orpheline.

Lorsque le décès survient en février, alors que la ponte a recommencé, ou lors d'une visite prématurée au printemps, il arrive fréquemment qu'une jeune majesté voie le jour, mais, vu l'absence de faux-bourçons, elle ne peut être fécondée, ne pondra que des mâles, la ruche devenant alors bourdonneuse.

Que faire de ces ruches trouvées orphelines ou bourdonneuses dans la première quinzaine d'avril ? Ne pas s'en occuper ! c'est les abandonner au pillage, à la fausse teigne ; c'est perdre abeilles, pro-

visions et cadres ; amener de la perturbation dans la tranquillité du rucher. A part de très rares exceptions, les populations sont faibles et ne comptent que de vieilles abeilles qui disparaîtront rapidement. Essayons cependant d'examiner les divers moyens qui permettraient de sauver et conserver ces ruchées et attachons-nous surtout aux résultats que l'on peut en attendre.

1. *Introduction d'une nouvelle reine en ponte.* Si la population est encore forte, qu'elle est orpheline depuis peu de temps et qu'il y a quelques jeunes abeilles reconnaissables à leur corps blanchâtre et velu, on pourra lui faire accepter une nouvelle reine. Il serait cependant prudent, disons même nécessaire, de lui donner un ou deux rayons de couvain mûr. *Résultat* : si la reine est acceptée, elle commencera sa ponte deux ou trois jours après son introduction. Ce n'est donc que plus d'un mois après cette opération que le nombre des naissances deviendra quelque peu important. A ce moment, l'ancienne population de la ruche aura fondu, se trouvera considérablement diminuée et l'on arrivera à la récolte avec une colonie trop faible pour en profiter et recevoir une hausse. De plus, la ruche qui aura fourni les rayons de couvain verra sa population diminuée de plusieurs milliers d'ouvrières ; son développement printanier en sera sérieusement retardé de même que le moment de la hausser, d'où perte de récolte.

Il faut aussi noter que les reines à vendre sont très rares au printemps, coûtent très cher et que, dès le moment où l'on aura constaté l'orphelinage, une ou deux semaines peuvent s'écouler avant d'en avoir trouvé une.

Méthode à ne pas utiliser.

2. *Faire élever une reine par la ruche orpheline.* Dans de nombreux traités d'apiculture et revues apicoles, on nous propose, pour conserver la colonie trouvée orpheline au printemps, de lui faire élever elle-même une nouvelle reine. Il est alors recommandé de lui donner un ou deux rayons de couvain operculé pour obtenir des nourrices, puis, quelques jours après, un nouveau rayon avec œufs et larves sur lequel se fera l'élevage.

Mon cher débutant, vous vous étonnerez peut-être de ce que la première précaution à prendre est de mettre de jeunes abeilles dans la ruche orpheline, alors qu'il y a encore des milliers d'ouvrières ! Souvenez-vous que seuls les jeunes insectes possèdent des glandes nourricières ou mammaires capables de sécréter ce que nous appelons la gelée royale et que des ouvrières trop âgées seraient incapables de mener à bien un élevage royal.

Voyons maintenant où nous conduit ce procédé. Dès la constatation de l'orphelinage et jusqu'à l'ébauche des cellules royales, comptons au minimum cinq jours. Si les abeilles utilisent pour leur élevage une larve du 2^e jour, la reine naîtra dix jours après, puis, après une fécondation bien aléatoire car les faux-bourçons ne sont pas

encore très nombreux, elle commencera sa ponte huit ou dix jours après sa naissance. Trois longues semaines seront encore nécessaire avant la naissance de la première ouvrière, et les naissances ne seront pas très nombreuses au début, car la reine est incapable de fournir tout de suite une ponte étendue et serrée. Il faudra donc près de sept semaines avant que la ruche trouvée orpheline reçoive ses premières jeunes ouvrières, sept semaines pendant lesquelles la population primitive aura presque complètement disparu, les abeilles restantes, vieilles. La reine devra par nécessité restreindre sa ponte et l'on peut se demander dans quelles conditions vont pouvoir se développer les jeunes larves ? Et, pendant ce temps, les arbres fruitiers, les dents de lion auront passé, la première miellée sera terminée, sans que la ruche ait pu en tirer le moindre profit. Au moment de la mise en hivernage même, on ne trouvera bien souvent dans la ruche qu'un semblant de colonie trop faible pour passer l'hiver avec succès.

Ce procédé nous conduit à un résultat encore plus décevant que le précédent, aussi ne pouvons-nous comprendre qu'on ose le préconiser.

Mais alors que faire de ces colonies ? Ce qu'il ne faut pas oublier dans ce problème, c'est que ces ruches orphelines n'ont qu'une valeur bien minime et qu'il paraît déraisonnable de faire de gros frais pour les sauver. Leurs quelques milliers de vieilles abeilles peuvent tout juste renforcer une population et donner à sa reine la possibilité d'étendre plus rapidement sa ponte sans courir les risques de refroidissement. Ainsi donc, nous pensons que le seul moyen raisonnable d'utiliser ces ruchées au printemps est de les réunir. Il y a toujours dans le rucher une ou deux colonies faibles qui seront transformées par ce renfort d'abeilles et pourront, si la reine est bonne, devenir de magnifiques ruchées.

Nous ne dirons rien aux apiculteurs prévoyants qui ont toujours pour le printemps, à disposition dans leur rucher quelques nuclei de réserve. Ils sauront bien, sans recommandation, insérer au centre de leur orpheline, une de ces colonies minuscules, mais qui, avec leur jeune reine, leur couvain et leurs jeunes nourrices, transforment en quelques semaines ces nullités et en font bien souvent les reines du rucher.

Gingins, 15 janvier 1957.

M. Soavi.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Un départ regretté

Nous apprenons qu'en cette fin de janvier, M. le Dr H. U. Gubler, qui depuis 1952 occupa le poste de chef de la section apicole du Liebfeld, quittera cet établissement pour prendre possession d'une